



La Case de Santé
Centre de Santé et Pôle Santé Droit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 09/10/2014

Le compte-à-rebours continue pour la Case de Santé...

Devant la situation budgétaire très dégradée qui est la sienne, la Case de Santé a annoncé mi-septembre qu'elle devra fermer ses portes au 1er novembre prochain si, d'ici-là, les pouvoirs publics ne prennent pas des engagements financiers à même d'assurer l'exercice 2014 et de dégager des moyens pérennes pour que l'association fasse son travail dans des conditions normales pour les années qui viennent.

Notre appel a été largement entendu. La journée « portes ouvertes » organisée samedi 4 octobre a réuni près de 150 personnes à qui l'équipe de la Case de Santé a pu présenter, sur la place publique, le projet et son organisation, ainsi que l'état de la situation financière et les solutions nécessaires pour sortir de la crise.

A cette occasion, le Comité de Défense de la Case de Santé a pris naissance. Il réunit usager-e-s, habitant-e-s d'Arnaud Bernard, professionnel-le-s et partenaires opérationnels, associations et soutiens. Il se réunira tous les samedis après-midi à la Case de Santé tant que la menace qui pèse sur l'existence même de la Case de Santé ne sera pas levée.

Cette dynamique et les actions exercées à tous les niveaux, du Ministère de la Santé à l'ARS Midi-Pyrénées, commence à porter ces fruits. Le déblocage d'un financement complémentaire par l'ARS pour un montant de 37 000 euros cette semaine constitue une première victoire.

Cependant cette seule annonce ne suffit pas à régler la situation. Ce financement complémentaire est insuffisant au regard du déficit prévisionnel pour 2014. Il n'est donc pas une réponse suffisante pour assurer l'existence de la Case jusqu'au 31/12/2014, mais surtout il ne garantit en rien la pérennité de la structure au-delà de cette date.

Les moyens qui sont nécessaires à la Case de Santé existent. Ce déblocage express le prouve. L'ARS doit aller au-delà de l'annonce faite cette semaine. Les 37 000 euros portent son niveau de financement 2014 à 88 000 euros, un niveau qui reste inférieur à celui de 2012 et 2013. L'ARS doit également rassembler l'ensemble de nos partenaires financiers lors d'une table-ronde. Car si l'ARS a fait une première annonce, il reste à savoir ce que les autres partenaires entendent dégager comme moyens financiers supplémentaires à très court terme.

La Case de Santé tient son Assemblée Générale le 17 octobre prochain, dans une semaine. Si l'annonce de cette semaine devait être le seul élément tangible pour l'association à cette date, la décision de fermeture risque fort de devenir effective. Les 37 000 euros dégagés cette semaine ne lèvent pas l'urgence qui pèse sur nous.

La Case de Santé

17, place Arnaud Bernard

05 61 23 01 37

contact@casedesante.org

www.casedesante.org